



CŒuvre réalisée par l'artiste A. Cervera



## Bulletin d'Information Municipal

#14 - Avril 2025

### LA VILLE CITOYENNE

Découvrez l'application  
Ma Comm'une Actu  
*Lire pages 6 et 7*

### DOSSIER FINANCES

Présentation  
du budget 2025  
*Lire pages 20 et 21*

### LA VILLE FESTIVE

Que vivent  
nos traditions  
*Lire pages 25 à 28*

[ville-poussan.fr](http://ville-poussan.fr)



# Annuaire des services

## Accueil Mairie

04 67 78 20 03 - mairie@poussan.fr  
lundi au vendredi 8h - 12h / 13h30 - 17h30

## État-civil, cimetière, élections

04 67 78 99 53 - etat.civil@poussan.fr

## Secrétariat du Maire et des Élus

04 67 18 35 96 - mairie@poussan.fr

## Urbanisme

04 67 78 99 54 - urbanisme@poussan.fr  
Accueil public du lundi au vendredi de 8h à 12h

## Encombrants

04 67 78 99 53 sur inscription uniquement

## Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

04 67 18 35 91 - ccas@poussan.fr  
Accueil public sur RDV du lundi au vendredi  
8h30 - 12h / 13h30 - 17h

## Maison France services

09 70 65 00 04 - maisonfranceservices@poussan.fr

## Services techniques

Tél : 04 67 18 35 92 - assistante.st@poussan.fr

## Sports

04 67 78 99 51 - sports@poussan.fr

## Associations

vieassociative@poussan.fr

## Festivités, culture, traditions

04 67 78 99 56 / 06 45 27 47 84  
p.peron@poussan.fr

## Gestion des salles, occupation du domaine public

04 67 18 35 95 / 06 81 31 48 24  
moyens.generaux@poussan.fr

## Guichet unique

04 67 18 24 85 - guichet.unique@poussan.fr  
Du lundi au vendredi 8h - 12h

## Accueils de Loisirs

ALP des Baux  
04 67 18 13 38 - alp@poussan.fr

ALP Véronique Hébert  
06 79 71 27 21 - alpvh@poussan.fr

Centre de loisirs ALE  
06 49 52 65 61 - clsh@poussan.fr

Club Ados  
06 02 05 45 20 - espace.jeunes@poussan.fr

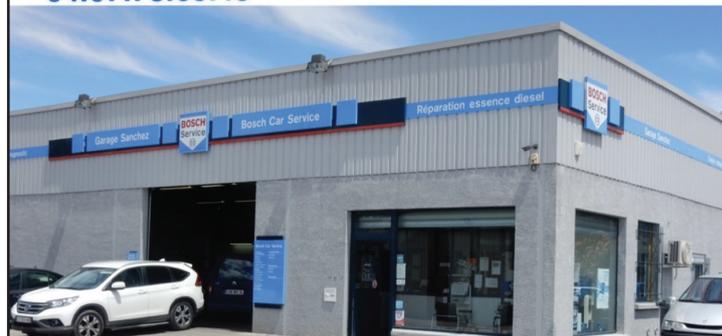
## Police Municipale

04 67 53 23 80 / 06 83 41 48 09 / 06 45 27 64 30  
Du lundi au samedi  
policemunicipale@poussan.fr

## Gendarmerie

Tél.: 17 (7j/7 - 24h/24)

## GARAGE SANCHEZ GIGEAN 04.67.78.65.45



## COMPTABILITÉ • FISCALITÉ • JURIDIQUE • CONSEIL GESTION SOCIALE



Julien LE PUIL

✉ julien.lepuil@psbexpertises.fr  
🌐 <https://psb-expertises.fr/>

5, rue Sadi Carnot • MÈZE • 04 48 52 02 65

## Numéros utiles

- 112 : Appels d'urgence européens
- 15 : Samu (service d'aide médicale urgente)
- 17 : Police secours
- 18 : Sapeurs-pompiers
- 3237 : Pharmacie de garde
- 196 : Secours en mer
- 115 : Samu social / Hébergement d'urgence
- 119 : Enfance en danger
- 3018 : Harcèlement scolaire / Cyberharcèlement
- 3919 : Violences conjugales
- 3114 : Prévention du suicide
- 09 72 67 50 34 : Urgence électricité
- 0 800 47 33 33 : Urgence gaz
- 09 77 40 84 62 : Urgence Eau du Bas Languedoc

Mesdames, Messieurs,  
Chers concitoyens,

Cinq ans à vos côtés, cinq ans que nous travaillons main dans la main avec les agents de la collectivité et nos partenaires institutionnels pour vous et avec vous. Cinq ans c'est long et en même temps cela passe très vite alors comme nous l'avions fait dans le bulletin municipal d'avril 2022 après 2 ans à vos côtés, il nous semblait normal, lors d'une réunion institutionnelle qui a eu lieu le 28 mars au Foyer des Campagnes, de vous rendre compte et revenir avec vous sur la mise en place des orientations que nous avons choisies, que vous avez choisies en nous faisant confiance. Vous étiez d'ailleurs nombreux au rendez-vous et je tiens à vous en remercier.

Depuis cinq ans, pour continuer à répondre à vos besoins, que ce soit en matière d'aménagement, de culture, de festivités, de solidarité, de sécurité ou dans tous les domaines qui font la vie d'une commune, nous planifions toutes nos actions et la réalisation de nos projets dans le cadre d'un plan pluriannuel d'investissement, offrant une vision à long terme, adapté chaque année en fonction du contexte politique et économique tant au niveau local et que national.

Un grand nombre de nos engagements ont déjà été réalisés, mais il n'en demeure pas moins que dans un contexte inédit, malgré ce que certains peuvent dire, il a fallu prendre des décisions, que nous assumons, comme toucher à la fiscalité et réorganiser nos priorités. Parce qu'il est de notre devoir en tant qu'élus, de faire preuve de responsabilité et de bon sens.

Alors nous avons fait des choix comme :

- De maintenir un service public de qualité indispensable à votre quotidien.
- De continuer à soutenir nos associations et notre CCAS avec le maintien des subventions allouées.
- D'adapter ou reporter certains investissements qui, bien que souhaitables, ne sont pas urgents.
- De maintenir notre budget pour les affaires scolaires, l'enfance, la jeunesse et de privilégier la rénovation de nos écoles avant l'aménagement du Jardin Public et la création d'une nouvelle salle polyvalente.
- De rénover la MJC, lieu de rencontre, de partage et de créativité et d'y installer le Club Ados et la banque alimentaire.
- De vendre la cave coopérative pour en faire du logement en accession à la propriété et du social, pour répondre à une demande forte et offrir un souffle nouveau à ce quartier, tout en préservant certains aspects marquants de ce lieu faisant éco à son histoire.
- D'acheter le Jardin des Frères et sa chapelle pour préserver le parc et redonner vie à un lieu cher aux Poussannais en créant un équipement structurant à vocation multiple.



Ces décisions sont parfois frustrantes, je le sais, puisque nous sommes régulièrement attaqués sur ces sujets. Mais s'adapter aux réalités du terrain, prendre le temps de faire les bons choix, de travailler les dossiers avec nos partenaires, ce n'est pas renoncer, c'est savoir se poser les bonnes questions, c'est traduire notre volonté de préserver un équilibre financier, condition indispensable pour avancer et se projeter dans l'avenir.

Ce n'est pas non plus vous mentir, vous manquer de respect et remettre en question votre investissement et nos échanges, car même si les projets évoluent, ils répondent à vos besoins et correspondent à nos orientations.

Nous travaillons en toute transparence, avec 13 commissions de travail toutes plus actives les unes que les autres. Nos conseils municipaux sont ouverts au public, d'ailleurs j'invite certaines personnes à quitter leur écran d'ordinateur et à venir s'installer confortablement en salle du conseil. Nos échanges avec vous sont nombreux et ils sont précieux car nous sommes convaincus que le dialogue est important.

Impliquer les citoyens fait partie de nos priorités. C'est pourquoi vous êtes régulièrement consultés lors de réunions concernant les aménagements prévus dans vos quartiers, conviés à des réunions publiques sur diverses thématiques, reçus sur rendez-vous, et que nous répondons à vos courriers même si les délais peuvent parfois être un peu longs. Le Comité citoyen a également vu le jour dans cette dynamique. Si la consultation citoyenne nourrit nos réflexions et nous permet de mieux répondre à vos besoins, mon rôle de maire est aussi d'arbitrer et de prendre des décisions. C'est pour cela que vous m'avez confié la responsabilité de notre commune.

Pour conclure, je souhaite vous rassurer en vous disant qu'en 2025 nous poursuivrons notre action avec la même ambition et la même détermination, même si comme vous le savez, une échéance électorale approche. Je souhaite également adresser un message de sérénité et de responsabilité à tous : nous avons toujours placé l'unité et l'intérêt collectif au cœur de notre démarche. Dans une période où d'autres pourraient chercher à diviser, sachez que nous resterons fidèles à nos valeurs d'écoute, de respect, de dialogue et ce en toute transparence.

Bonne lecture à tous

**Florence Sanchez**  
Maire de Poussan

Vice-Présidente de Sète agglomération méditerranéenne

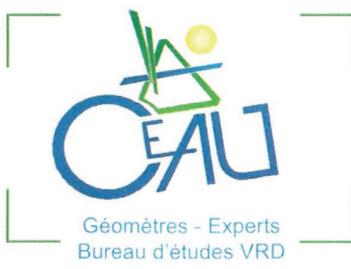


Votre spécialiste basé à Poussan.  
Pour particuliers et professionnels.  
Pose et fourniture de tous types de :

- ◆ Clôtures et grillages
- ◆ Garde-corps
- ◆ Pergolas
- ◆ Portails et portillons
- ◆ Ferronnerie

**Charles BEDOS**  
☎ 07 50 75 09 99  
montpellier@technic-clotures.fr

**RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE  
DIVISION PARCELLAIRE  
BORNAGE  
COPROPRIÉTÉ  
ÉTUDES VRD**



**Meze@ceau.fr**  
04 67 43 83 60  
**Agde@ceau.fr**  
04 67 94 13 04  
**Lodeve@ceau.fr**  
04 67 44 35 00

**Cabinets d'Études d'Aménagement et d'Urbanisme**



**Notaires  
de France**

**Étude  
Sophie ROUSSEL**

**2, boulevard René - Tulet BP 20  
34560 POUSSAN - Tél. : 04 67 78 20 62  
accueil.34029@notaires.fr**

## Devenez partenaire de la Ville de Poussan

**Vous êtes commerçant, artisan...  
vous souhaitez faire connaître votre activité,  
alors n'hésitez plus, prenez un encart  
publicitaire dans le Bulletin municipal.**

- Plusieurs formats disponibles
  - Impression en 3 500 ex.
- Distribution en boîtes aux lettres

**Prochaine parution en juillet.  
Contact : [mairie@poussan.fr](mailto:mairie@poussan.fr)**

## Brèves

### Êtes-vous bien inscrit sur les listes électorales ?

**Dès vos 18 ans, vous êtes inscrit automatiquement sur la liste électorale de la commune que vous avez indiquée lors de votre recensement citoyen. Cependant, si vous avez déménagé et que vous voulez voter dans votre nouvelle commune, vous devez vous inscrire auprès de votre nouvelle mairie.**

Pour demander une inscription sur les listes électorales, vous devez remplir deux conditions cumulatives :

- Avoir le droit de vote (nationalité française, être majeur et jouir de vos droits civils et politiques)
- Avoir une attache avec la commune (domicile principal, qualité de contribuable ou qualité de gérant de société)
- À l'appui de votre demande d'inscription, vous aurez à transmettre plusieurs documents :
  - Un justificatif d'identité
  - Un justificatif de domicile

**Vous pouvez vous inscrire en ligne sur [service-public.fr](http://service-public.fr) ou en vous rendant à la mairie.**



## CÉRÉMONIE DES VŒUX 2025

Plus de 400 Poussannaises et Poussannais étaient présents, vendredi 17 janvier au gymnase des Baux, pour assister à la cérémonie des vœux de Madame le Maire, Florence Sanchez, à la population.

Après avoir rendu hommage aux agents de la ville pour leur travail au quotidien et la projection d'un film retraçant le bilan des actions menées depuis 2020, Florence Sanchez, invitait les membres de son équipe municipale à la rejoindre sur la scène pour les remercier pour leur engagement, leur esprit d'équipe et leur travail avant de prononcer son discours, empreint d'optimisme et de réalisme, entourée, de Mme la Députée, de M. le Conseiller Départemental, de M. le Président de Sète agglomération Méditerranée et des maires et des élus des communes du territoire. Un buffet républicain a ensuite été offert pour un moment de partage et de convivialité.

Retrouvez l'intégralité du discours de Madame le Maire et le film « Bilan des actions » sur la chaîne YouTube de la ville : <https://youtu.be/qNBRd6twPIU>



## Changement au sein du Conseil municipal

Lors du Conseil municipal du 25 mars, Monsieur Bruno Vandermeersch, jusqu'alors membre du groupe majoritaire, a exprimé son souhait de se désolidariser de l'équipe, tout en conservant son mandat d' élu. Madame le Maire et l'équipe majoritaire respectent pleinement sa décision. Il siègera désormais en tant qu' élu municipal non-inscrit et conservera sa place dans les commissions de travail communales, à la place d'un élu de la majorité. Dans un souci de garantir une gestion efficace, cohérente et conforme aux intérêts de la commune, la délégation avec signature que Madame le Maire lui avait confiée en tant que membre du groupe majoritaire, pour la représenter, lui a été retirée. Il sera donc procédé au prochain Conseil municipal, à son remplacement au sein de certaines instances où il siégeait au nom de Madame le Maire, son remplacement ne pouvant être assuré directement par un suppléant.

## Retour sur un Marché de Noël féérique !

Le Marché de Noël, organisé par Madame Michel, Adjointe aux Festivités, sa commission et les services de la ville, a une fois de plus plongé notre ville dans la magie des fêtes, émerveillant petits et grands. Plus de 50 commerçants étaient présents en cœur de ville et dans les Halles pour proposer douceurs gourmandes, artisanat local et idées cadeaux originales.

La journée a été marquée par la présence exceptionnelle du Père Noël, qui a pris le temps de poser pour des photos avec les enfants, créant ainsi des souvenirs inoubliables. Autre moment fort de cette édition, la chorale participative a enchanté le public avec deux concerts, l'un en matinée et l'autre en début d'après-midi, entonnant des mélodies de Noël qui ont réchauffé les cœurs. La journée s'est poursuivie en beauté avec un concert de la chanteuse Nina, qui a interprété un répertoire dédié aux plus belles chansons de Disney. Pendant plus d'une heure et demie, sa voix chaleureuse et envoûtante a transporté le public dans la magie des fêtes, offrant un moment de partage et d'émotion à tous les participants.

Les spectateurs, conquis par cette performance, ont chanté et applaudi avec enthousiasme, prolongeant l'esprit festif du marché dans une ambiance conviviale et féérique. Enfin, la parade du Père Noël avec ses lutins réalisée par le Comité des Fêtes « Le Carré d'As » a illuminé les yeux des enfants, répandant la magie de Noël et clôturant cette journée festive en beauté. Merci à tous

les participants, commerçants, bénévoles et visiteurs qui ont contribué à faire de ce Marché de Noël un moment chaleureux et féérique !





# Comm'une Actu

L'application de la dynamique  
de Poussan !

Consultez les actualités, recevez  
les **alertes de la mairie** et les  
**notifications** en temps réel !



1 Téléchargez **gratuitement** l'application  
sur votre smartphone ou scannez  
le QR Code ci-dessous. Pas besoin de  
compte !

2 Abonnez-vous à vos centres d'intérêts  
(vos associations et commerçants de  
proximité) pour créer votre **mur**  
**d'actualités personnalisé.**

3 Profitez des actualités  
de Poussan !

Toute l'actualité  
dont vous avez  
besoin et envie  
dans votre poche  
offerte par votre  
mairie !



## NOUVEAU : une application à télécharger pour tout savoir sur Poussan !

L'équipe municipale a fait le choix d'adhérer à l'application **Comm'une Actu** afin de proposer un outil de communication complémentaire aux Poussannais et Poussannaises intéressés par les actualités de leur ville, de leurs associations et commerçants.

Comm'une Actu permet de consulter, en temps réel et en tout lieu, toutes les informations que vous jugez utiles et intéressantes : informations municipales, activités de nos associations et des acteurs de notre vie économique.

Disposant d'une ergonomie soignée et d'une prise en main immédiate, Comm'une Actu saura trouver une bonne place sur vos smartphones et/ou tablettes. C'est également une formidable opportunité pour nos associations et commerçants de rentrer directement en contact avec vous, créant ainsi un lien direct et privilégié. En effet, ce sont les responsables d'associations et les commerçants eux-mêmes qui vont diffuser leur actualité ! Présentation de nouveaux produits, informations aux adhérents, diffusion des actualités... les possibilités sont presque sans limite ! L'adoption de Comm'une Actu va permettre à Poussan de rayonner bien au-delà de ses limites territoriales puisque des adhérents de nos associations ne résidant pas sur notre commune pourront eux aussi suivre notre actualité ! De même que les clients de nos commerces, artisans, producteurs et entreprises. Comm'une Actu dispose de plusieurs fonctionnalités et est disponible gratuitement pour les smartphones et/ou tablette de type Apple et Android. N'hésitez pas à la télécharger en scannant le QR Code ou en vous rendant sur le site [www.communeactu.fr](http://www.communeactu.fr). Utilisez Comm'une Actu, parlez-en autour de vous, faites-nous part de vos retours d'expérience. Plus vous serez actifs et plus vous contribuerez à la dynamique locale de proximité !

## Comment personnaliser Comm'une Actu ?

Comm'une Actu est votre application, sur votre smartphone, objet personnel par excellence. Cela signifie que vous avez le contrôle total sur les actualités apparaissant sur votre mur d'informations.

Vous pouvez, en outre, vous (dés)abonner à tout moment de n'importe quelle source depuis vos abonnements. Il vous est également possible, si vous le souhaitez, de recevoir des notifications des acteurs les plus importants à vos yeux. Informations municipales, vie de vos associations ou bons plans de vos commerçants, vous serez tenu au courant en temps réel sans même devoir lancer l'application !



## 4<sup>e</sup> édition de la Cérémonie des nouveau-nés

Samedi 25 janvier, Madame le Maire, Mme Letort-Lacanal Adjointe au Social, M. Mariez Adjoint à l'Environnement, en compagnie de l'équipe municipale, recevaient au sein de la salle Jean Théron, les familles des bébés nés en 2024, pas moins de 50 petites Poussannaises et petits Poussannais. Pour cette quatrième édition, plus de 18 familles avaient répondu à l'invitation de cette cérémonie qui était l'occasion de dire aux nouveaux parents tout l'attachement que notre équipe peut avoir à la famille, de leur offrir un petit

cadeau mais aussi celle de célébrer ces naissances en proposant de planter un arbre aux parents qui le souhaitent.

**Planter un arbre :** tout un symbole, celui de la vie. Cet arbre portera le nom, le prénom et la date de naissance de l'enfant et sera planté dans la Forêt des Naissances lors de la Fête de la Nature au mois de mai. Un moment simple et plein de tendresse qui a rassemblé petits et grands dans la bonne humeur.

## BUDGET 2024 : Les deux projets lauréat

Le Comité citoyen, Madame Cécillon-Pinteno, Conseillère municipale et la commission communication et citoyenneté sont fiers et heureux de vous présenter les deux projets citoyens réalisés dans le cadre du Budget participatif 2024. Un grand merci aux services de la ville qui accompagnent leur réalisation.



### LE PARC CANIN

Un espace canin fermé et agréable, équipé de tables de pique-nique. Il permet aux chiens d'être détachés en toute sécurité, pour qu'ils puissent jouer avec leurs propriétaires à côté.

*Projet proposé par Marie et Édouard Carpentier*



### DES PANNEAUX SUR LES MONUMENTS HISTORIQUES ET BÂTIMENTS REMARQUABLES

Création et installation de plaques type fiche de renseignements sur leurs murs pour en raconter l'histoire : l'Usine d'acétylène, l'Église Saint-Pierre, le presbytère, les Halles, le Château de Malbois, le Château Montlaur, la Chapelle des Pénitents Blancs, la chapelle Saint-Roch et le Foyer des Campagnes.

*Projet proposé par Georges Cantin*



## BUDGET PARTICIPATIF 2025 : votez pour votre projet préféré !

Cette année, le Budget participatif prend une nouvelle tournure avec une nouvelle formule, fruit du travail du Comité citoyen. Jusqu'à présent, ce sont les habitants qui présentaient leurs projets, lesquels étaient ensuite soumis au vote du Comité citoyen. Pour cette édition 2025, le Comité citoyen innove ! Il a pris l'initiative de concevoir plusieurs projets qu'il soumettra directement au vote de l'ensemble des Poussannais.

### Comment ça marche ?

1. Vous votez pour vos deux projets préférés
2. Le ou les projets ayant obtenu le plus de voix pourront être réalisés.

## QUELS PROJETS PROPOSÉS PAR LE COMITÉ CITOYEN, AIMERIEZ-VOUS VOIR SE RÉALISER À POUSSAN ?

### LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES :

Projet expérimental associant plantes répulsives et sensibilisation des habitants.



### PEINTURE MURALE DU CHÂTEAU D'EAU :

Une œuvre artistique pour embellir un élément clé du paysage urbain.



### PARCOURS MOBILITÉ TRANSGÉNÉRATIONNEL :

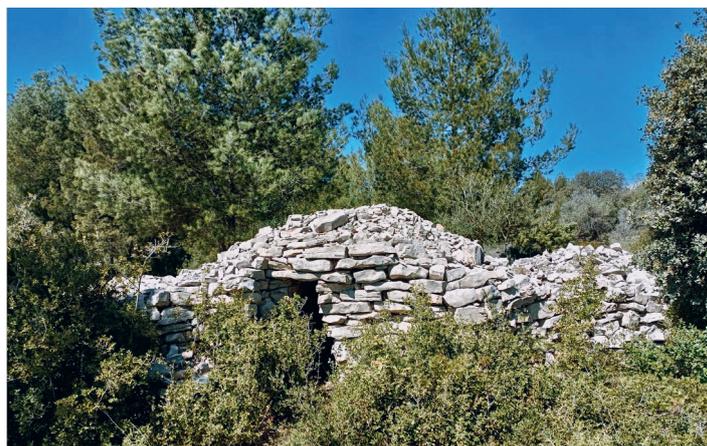
Un espace en plein air favorisant l'activité physique adapté aux habitants de tout âge.



photo non contractuelle

### CIRCUITS DÉCOUVERTE DES CAPITELLES

ET DU CENTRE HISTORIQUE : Balisage et valorisation du patrimoine naturel et culturel de Poussan.



## Comment voter ?

Téléchargez l'application « Commune'Actu », dans « Mes abonnements », abonnez-vous à « Poussan » et cliquez sur le bouton « Sondage ».

Vous pouvez aussi récupérer un bulletin de vote à la mairie ou dans les commerces et le déposer soit dans l'urne dédiée à l'accueil de la mairie, soit par e-mail à [comite.citoyen@poussan.fr](mailto:comite.citoyen@poussan.fr)

**À vous de jouer :** vous avez jusqu'au 18 mai 2025 pour voter et participer à 2 projets innovants pour Poussan !



### 4<sup>ème</sup> édition de la Fête de la Nature

Pour la quatrième année la ville organise « La Fête de la Nature » le samedi 24 mai de 9h30 à 18h. En raison des travaux au Jardin des Frères, elle aura lieu cette année autour de la Mairie. Elle sera l'occasion de découvrir la richesse des espaces naturels qui nous entourent, mais aussi de réfléchir à leur préservation.

Plusieurs événements rythmeront cette journée. Un **exposition d'œuvres** réalisées dans le cadre de l'ABC des garrigues sera proposée dans les Halles.

**Des sorties et ateliers** seront également organisés : sortie nature, fabrication roll'on, yoga (enfants et adultes), calligraphie, arts plastiques, atelier autour des 5 sens, poterie.... Comme chaque année le Service Enfance et Jeunesse proposera en continu des ateliers : cadre nature, décoration sur bois flotté, animaux et bracelets nature.

**Un marché de producteurs** le matin et différents stands seront également présents. Il y aura possibilité de se restaurer sur place. La manifestation se clôturera par la remise des prix du concours photo « La faune à Poussan, petites et grandes bêtes ».

**Le programme complet sera fourni prochainement.**



# Fête de la Nature

## à POUSSAN

**Samedi 24 mai 2025**  
**de 9h30 à 18h**

- ..... Visites ..... Contes
- Ateliers pour les enfants .....
- ..... Exposition photos
- ..... Producteurs locaux .....
- Initiation yoga .....
- ..... Food truck et buvette
- 1 arbre 1 naissance .....

**Poussan, ville verte !**

Pour suivre toute l'actu de POUSSAN | ville-poussan.fr | application mobile Comm' une Actu



## CONCOURS PHOTO

### « La faune sauvage à Poussan » : participez avant le 10 mai !

Ce concours a pour objectif de mettre en valeur la biodiversité locale en capturant des images de la faune qui peuple notre environnement urbain et naturel. À travers ce concours, nous souhaitons sensibiliser les Poussannais à la richesse de notre écosystème et encourager une approche respectueuse de la nature. Les participants sont invités à photographier des animaux sauvages présents dans la commune de Poussan (oiseaux, mammifères, reptiles, insectes, etc.), dans le respect de leur habitat et sans perturbation de leur comportement naturel. Il est ouvert à tous les photographes amateurs à l'exclusion des membres du jury et des organisateurs. Chaque participant peut proposer 3 photos maximum. Elles doivent être prises sur la commune de Poussan. Trois prix seront décernés : le prix du jury, le coup de cœur du public et le prix jeune (moins de 18 ans). Les lauréats se verront attribuer différents lots (plantes, paniers de produits locaux).



**Pour participer, envoyez au maximum 3 photos avant le 10 mai à [mairie@poussan.fr](mailto:mairie@poussan.fr) (Objet : concours photos) ou amenez-les au service communication sur une clé USB. Bulletin de participation et règlement du concours à télécharger sur [ville-poussan.fr](http://ville-poussan.fr)**

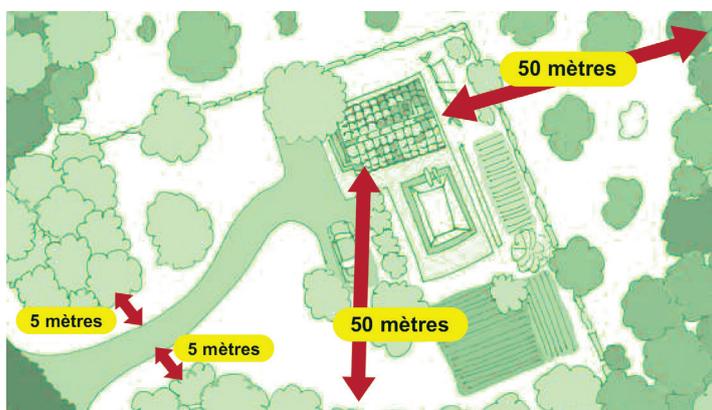
## NOUVEAU : compostage entre voisins au Lotissement La Capoulière

Dans le cadre de la politique de réduction des déchets, en partenariat avec Sète Agglopôle Méditerranée, la ville a installé en mars une nouvelle aire de compostage partagé pour que les habitants de la résidence la Capoulière puissent trier leurs déchets alimentaires et en faire du compost.

Les biodéchets, comprenant à la fois les déchets organiques alimentaires et végétaux, représentent un enjeu majeur dans la gestion des déchets. L'objectif principal de Sète Agglopôle Méditerranée et de la ville est de réduire leurs quantités dans les ordures ménagères et de favoriser leur retour à la terre sous forme d'éléments fertilisants, en privilégiant des solutions telles que le compostage ou la méthanisation, plutôt que leur enfouissement ou leur incinération. Le tri des déchets alimentaires peut être réalisé directement sur place grâce aux composteurs individuels, mais aussi grâce aux composteurs collectifs que Sète Agglopôle déploie pour les habitants des résidences collectives ou ne disposant pas de jardin. La première aire installée en 2021 plan Victor Hugo fonctionnant bien, la municipalité a décidé de poursuivre la démarche dans le quartier de la Capoulière en faisant le choix d'un libre accès au composteur. Un suivi mensuel sera assuré par un guide composteur de Sète Agglopôle pour évaluer son bon fonctionnement qui repose sur l'implication de tous : habitants, référents du site et services communaux. Une troisième aire est prévue prochainement au Jardin Public.



## L'obligation légale de débroussaillage : rappel des règles



L'obligation légale de débroussaillage est inscrite dans la loi et en particulier dans le code forestier (article L131-10 et suivants). Il est de la responsabilité des communes de veiller à la bonne exécution de ces obligations. La préfecture peut également missionner l'ONF pour contrôler les travaux effectués.

Cette obligation de débroussaillage vise à protéger les habitations et habitants mais aussi à faciliter et sécuriser le travail des sapeurs-pompiers.

Voici, les directives à suivre en fonction de la zone où se situe la parcelle à débroussailler :

- En zone U (zone urbanisée) du PLU la totalité de la parcelle doit être débroussaillée qu'elle soit construite ou non.
- En zone Naturelle et dans une bande de 200 m autour de cette zone, cette obligation ne concerne que les propriétés comportant un bâti. L'obligation est alors appliquée dans une profondeur de 50 m autour de la construction et sur une bande de 5 m de chaque côté de la voie d'accès.

Cette obligation peut s'étendre sur des fonds voisins. Pour cela une demande doit être faite au propriétaire pour lui demander dans ce cadre l'autorisation de pénétrer dans son terrain pour débroussailler. En cas de non réponse dans un délai d'un mois l'obligation est transférée au propriétaire du fonds voisin.

- Ce débroussaillage peut être contrôlé par les services de l'État à partir du 15 avril. Il est donc nécessaire de procéder à ces travaux.

Plus de renseignements en Mairie ou sur le site des services de l'État : [herault.gouv.fr](http://herault.gouv.fr)



### Le Club Ados rejoint le réseau Écocentres : un engagement pour un avenir durable

Après le Centre de Loisirs, c'est au tour du Club Ados d'annoncer son adhésion au **réseau Écocentres de loisirs de l'Hérault** ! Cette initiative s'inscrit dans une volonté forte de sensibiliser les jeunes aux **enjeux environnementaux** et d'intégrer des pratiques plus responsables dans le fonctionnement de la structure.

Cet engagement marque une **étape clé** pour le Club Ados, qui souhaite insuffler une dynamique écologique forte et durable auprès des jeunes. À travers des **actions concrètes** et des **projets participatifs**, l'objectif est d'encourager chacun à devenir **acteur du changement** pour un monde plus respectueux de l'environnement.

Une belle reconnaissance qui valorise les initiatives inscrites dans le projet pédagogique mis en place.



### Un nouveau prestataire pour la cantine de Poussan : API Restauration

**Avec cette nouvelle collaboration, la municipalité souhaite offrir aux enfants des repas de qualité, alliant plaisir et santé.**

Suite au lancement d'un appel d'offre, dont le cahier des

charges a été travaillé en collaboration avec les membres de la commission restauration scolaire composée des élus, des agents du Service Enfance et Jeunesse et des parents d'élèves, c'est la société API Restauration qui a été retenue pour assurer la restauration scolaire. Avec sa devise "Cuisinons l'avenir avec passion", API s'engage à offrir aux enfants des repas sains, savoureux et équilibrés, mettant à l'honneur les produits locaux et de saison.

Entreprise familiale et indépendante depuis plus de 65 ans, API mise sur la créativité de ses Chefs, l'écoute des convives et une démarche éco-responsable. La diététicienne, basée en Languedoc-Roussillon, veillera à la qualité nutritionnelle des menus pour garantir une alimentation adaptée et équilibrée aux besoins des enfants.



**CUISINONS  
L'AVENIR  
AVEC PASSION**

## Des vacances actives et créatives pour les jeunes du Centre de Loisirs et du Club Ados !

**Du 17 au 28 février, les enfants du Centre de Loisirs et les ados ont vécu des vacances riches en découvertes, en rencontres et en activités variées !**

Au Centre de Loisirs de Véronique Hébert : entre sport, créativité et partage, ces deux semaines ont été rythmées par de nombreux jeux sportifs, permettant aux enfants de se dépenser tout en s'amusant. Un beau moment d'échange intergénérationnel a également eu lieu avec une rencontre avec les seniors de La Mésange, favorisant le partage et la convivialité.

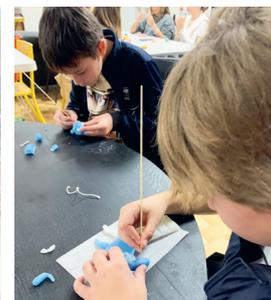
**Autre temps fort :** leur participation à la confection du char pour le carnaval. Un moment fédérateur où chacun a mis la main à la pâte pour créer une œuvre colorée et festive.

## Au Club Ados : des projets ambitieux et des aventures en plein air



Les adolescents ont eux aussi contribué à la création du char, sur le thème des super-héros, en collaboration avec les enfants du Centre de Loisirs mêlant imagination et savoir-faire. Par ailleurs, un projet d'aménagement extérieur du Club Ados a vu le jour en partenariat avec l'association Passerelles Synergies. Cette association permet à

des jeunes de participer à des chantiers d'insertion. Ces jeunes ont donc collaboré avec nos ados poussannais afin de penser et réaménager ensemble les extérieurs du local ado à la MJC. Cette belle initiative leur a permis de s'investir concrètement dans l'amélioration de leur lieu de vie.



## La Fête de la Nature attend les familles pour une nouvelle édition !

L'Accueil de Loisirs Périscolaire, extrascolaire et le CLAS participeront à l'édition 2025 de la Fête de la Nature, qui se déroulera cette année le samedi 25 mai place de la Mairie. Une journée pleine de découvertes et d'amusements autour de la nature et de l'environnement. Au programme : activités ludiques, ateliers créatifs, jeux en plein air et bien plus encore ! Une belle occasion pour les enfants d'explorer la nature tout en s'amusant ! Ces initiatives visent à renforcer le lien des enfants avec leur environnement et à les sensibiliser à l'importance de sa préservation.



## Édition 2025 du grand défi « Vivez Bougez » du 3 mars au 13 avril

Ce défi, auquel participe l'accueil périscolaire de la ville et des classes de l'école élémentaire des Baux, est une opportunité pour sensibiliser les enfants à l'importance de l'activité physique tout en les motivant à bouger.

Dans le cadre du Grand Défi "Vivez, Bougez", notre accueil périscolaire des Baux sous la direction de Julien et les classes de CE2 de Madame Tubert et Madame Bruyère ainsi que la classe de CM2 de Madame Boëdot s'engagent pleinement pour encourager les enfants à adopter un mode de vie actif et dynamique avec enthousiasme et bonne humeur.

Ce défi encourage les enfants à augmenter leur pratique sportive sur une période de 5 semaines. Chaque 15 minutes d'activité physique (sport, jeux, déplacements actifs...) est convertie en 1 cube énergie, incitant ainsi les enfants à bouger davantage, seul ou en famille. Les activités se déroulent à l'école, en Centre de Loisirs et ailleurs, et incluent des actions du quotidien comme aller à l'école à pied, faire du sport en club ou aider à la maison. L'objectif est de cumuler un maximum de cubes énergie tout en partageant des moments ludiques et conviviaux.



### La parole à Henry-Paul BONNEAU, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire, Sécurité, Urbanisme

#### En quoi consiste votre rôle d' élu à l'urbanisme et comment fonctionne le service d'urbanisme de la ville ?

En tant qu' élu à l'urbanisme, je suis chargé, par délégation du Maire, de délivrer les autorisations du droit des sols, telles que les permis de construire et les déclarations préalables de travaux. Ces demandes sont instruites par les techniciens du pôle d' instruction, mutualisé avec Sète Agglopolo méditerranée.

Avec l'équipe composée de deux agents et de la responsable du pôle, nous travaillons sur la modification et la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), en lien avec le Schéma de Cohérence Territoriale, ainsi que sur la lutte contre la cabanisation, en collaboration avec les services de l'État. Nous suivons également les projets d'aménagement du territoire, comme la ZAC Sainte-Catherine et intervenons sur les aménagements de voirie liés aux futurs projets d'urbanisation.

En partenariat avec le CCAS et la Préfecture, nous avons élaboré un Contrat de Mixité Sociale, définissant une feuille de route pour le développement de logements sociaux. Enfin, je participe activement aux projets d'aménagement intercommunaux pilotés par Sète Agglopolo méditerranée, en veillant à la protection et à la valorisation des espaces agricoles et naturels.

#### La commune a initié une révision du PLU en mars 2023. Quels sont les principaux objectifs et les changements majeurs envisagés pour le développement urbain de Poussan ?

En 2023, nous avons lancé la modification et la révision du PLU pour mettre à jour notre réglementation et la rendre plus claire et adaptée aux nouvelles exigences législatives.

Ces réformes apportent plusieurs améliorations. D'une part, le zonage agricole a été simplifié, passant de trois à deux catégories, afin d'assouplir l'accueil des agriculteurs et la construction de bâtiments agricoles. D'autre part, dans le respect de la loi ZAN de 2023, l'occupation des sols en zone urbaine est passée de 30 à 40 %, permettant une densification qui limite l'étalement urbain et l'imperméabilisation des sols.

Le développement des énergies renouvelables est également favorisé grâce à une plus grande souplesse pour l'installation des panneaux solaires, désormais autorisés en surimposition de toiture, une solution plus économique et écologique.

Un enjeu crucial reste le logement social. Actuellement, la commune compte seulement 97 logements sociaux, alors que la loi SRU impose un quota de 25 %, soit 676 logements. Avec un retard de 579 unités, et 245 familles en attente d'un logement décent, nous avons décidé d'augmenter le taux minimal de logements sociaux dans les nouvelles constructions, passant de 25 % à 35 %, et jusqu'à 100 % sur certaines parcelles en OAP (Orientation d'Aménagement Programmée).

Le retard dans la production de logements sociaux coûte cher à la commune : la pénalité versée à l'État atteindra 253 500 € en 2025. Nous avons donc mis en place des solutions pour la réduire, notamment en attribuant des subventions aux bailleurs sociaux et en vendant des terrains communaux inutilisés. Ces actions ont permis de diminuer la pénalité à 113 000 € cette année.

Dans cet esprit, la requalification de la cave coopérative est un exemple de projet alliant respect du patrimoine et création de logements accessibles, avec une part importante dédiée à l'accession à la propriété.





## La cantine à l'école des Baux

Comme prévu depuis le 6 janvier, les écoliers de Poussan profitent désormais d'une cantine entièrement rénovée ! Cette nouvelle salle de restauration offre un cadre plus agréable et fonctionnel pour les repas des enfants.

### Un Espace Adapté et Confortable avec :

- **Remise aux normes du bâtiment** pour garantir la sécurité et le confort de tous.
- **Traitement acoustique et thermique** pour un environnement plus calme et tempéré.
- **Amélioration de la fonctionnalité** pour une meilleure organisation des services.

Ce projet a été mené en concertation avec le personnel du **Service Enfance Jeunesse**, permettant d'adapter l'espace aux besoins des enfants et des agents. Grâce à cette collaboration, la cantine offre un cadre plus agréable et efficace pour tous.

Chaque jour, de nombreux enfants inscrits à la cantine profitent de cette nouvelle installation, favorisant des repas dans une ambiance plus sereine et conviviale. Cette rénovation bénéficie à l'ensemble de la communauté scolaire : enfants, animateurs et agents.



## Rénovation intérieure de la MJC Phase 1



Après 6 mois de travaux, la rénovation intérieure est terminée : pose de faïences dans les sanitaires, peintures, installation de placards intégrés, ragréage du sol, isolation et pose d'un faux plafond, réalisation d'un coin convivialité dans la salle principale, changement des luminaires en LED pour une consommation moins énergivore et peintures des différentes salles. Des travaux réalisés dans le cadre d'un « chantier d'insertion bâtiments » en collaboration avec les agents du Service Technique. Cette collaboration entre Passerelles Synergies et la commune ayant donné toute satisfaction, une nouvelle convention a été signée pour une durée de 6 mois, pour la phase 2, qui concerne la rénovation extérieure.



## Phase 2



L'ancienne piscine a été démolie laissant place à la construction d'un théâtre de verdure, à une petite scène et d'autres aménagements. Une partie du site a été désimperméabilisée pour créer un espace végétalisé, agrémenté de petits murets en pierres sèches. Avec ce projet, la commune participe à la mise en place d'actions en faveur de l'insertion professionnelle, en amenant les salariés à l'emploi et à la formation.

### Janvier à juillet 2025 : Phase 2

Coût du projet phase 2 : 167 693 €

**Coût pour la commune : 23 500 €**

Subventions : DDETS : 104 387 € - Hérault Énergies : 1078 €  
Conseil Départemental : 32 006 € - Sète agglomération : 7 800 €





## Aménagement du Parc des Baux

Un lieu pensé pour la détente, le sport et la convivialité. Il représentera un véritable poumon vert pour notre ville et permettra à chacun, quel que soit son niveau, de profiter d'activités en plein air dans un cadre exceptionnel. Les travaux, débutés en janvier qui devraient se terminer début juin, avancent à grands pas..

Ce parc de loisirs allie dynamisme urbain et respect de l'environnement. Avec son pumptrack composé de trois pistes (bleue, rouge et verte pour les personnes à mobilité réduite) modélisé et façonné par un spécialiste (M. Vincent Massardier de BMX Style), ses aires de jeux (tyrolienne, toboggan, balan-

çoire PMR), son terrain de loisirs, son théâtre de verdure, et ses tables de pique-niques, ce parc arboré et végétalisé sera un espace pour tous. C'est un projet durable, qui intègre des solutions respectueuses de l'environnement : la gestion des eaux pluviales avec une tranchée infiltrante, des cheminements piétons perméables pour limiter l'imperméabilisation des sols, une végétalisation méditerranéenne adaptée à notre climat et l'utilisation de matériaux perméables pour préserver notre cadre de vie.



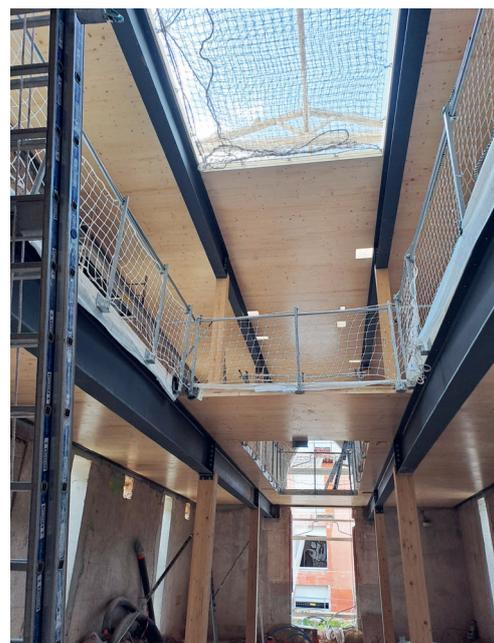
## Création de l'Espace Saint-Roch

Les fondations et plots support des poteaux au RDC ont été coulés. Les réseaux sous dallages sont terminés et la dalle brute coulée. Le plancher entre le RDC et le R+1 a été déposé. Les façadiers ont consolidé les murs extérieurs. Un filet de protection a été mis en place afin de protéger les entreprises lors de la dépose de la toiture. L'élévation de la cage d'ascenseur est en cours côté extension. Les tuiles ont été retirées de façon minutieuse et les anciens parefeuilles ont été déposés. Dans l'esprit

du chantier, ils seront conservés pour une prochaine utilisation. L'Architecte des Bâtiments de France a validé les différentes propositions lors de sa visite sur le chantier en présence de Mme le Maire et du cabinet d'architecte.



L'entreprise Environnement Bois a positionné les poteaux bois et les poutres métalliques, pendant que Structure Bois continue de déposer la toiture. L'entreprise de gros œuvre travaille en coordination avec le charpentier pour scier les poutres existantes en même temps que le positionnement des nouvelles pour ne pas fragiliser la structure. La corniche en façade a été renouvelée par l'entreprise Muzzarelli et l'enduit de façade sur la chapelle est bien avancé. L'élévation du local technique est terminée et l'électricien est venu avec ses cordistes pour suspendre les filins des futurs luminaires au-dessus de la voûte. Un travail très minutieux fait en collaboration avec l'entreprise Muzzarelli afin de ne pas abîmer les plâtres de la voûte.



## Dossier finances

Le **Budget 2025 a été adopté en séance du Conseil municipal du 25 mars** dernier, faisant suite au Débat d'Orientations Budgétaires du 25 février qui rappelait le contexte d'élaboration de celui-ci et les priorités politiques de l'équipe municipale. Le budget est un document fondamental qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année civile. Il se compose de deux sections :

- La section de fonctionnement couvrant les dépenses courantes (charges de personnel, achats de fournitures...) et les recettes régulières (impôts locaux, dotations de l'État, ...)
- La section d'investissement concernant les dépenses et recettes liées aux projets à long terme (construction d'équipement, ...). Les collectivités doivent respecter des principes clés tels que l'équilibre réel, l'annualité et la sincérité.

Dans un contexte national et international d'incertitude, les **choix politiques de l'équipe municipale pour le budget 2025**, montrent la volonté de **maintenir et de développer une offre de services publics de qualité**, de pérenniser une **action sociale forte**, de réaffirmer son **soutien au tissu associatif**, de continuer à développer les **actions en faveur des habitants**, que ce soit au niveau du cadre de vie, de l'attention portée à l'enfance, la jeunesse et les loisirs ou du renforcement de l'attractivité de son territoire.

La ville de Poussan bénéficie d'**indicateurs financiers solides** pour l'exercice 2025. Elle dispose d'un autofinancement suffisant pour couvrir le remboursement du capital de la dette et son ratio de **désendettement à 4,5 années est bien en deçà du seuil d'alerte de 12 années, ce qui confirme la bonne gestion communale.**

### LES CHIFFRES CLÉS

**13 587 679 €**  
Montant global du  
Budget communal voté pour 2025



**4,9 M€** INVESTIS EN 2025 POUR AMÉNAGER ET ÉQUIPER LE TERRITOIRE COMMUNAL

**4,5 ANNÉES DE CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT**

**759 €/HABITANT**  
L'EFFORT D'ÉQUIPEMENT DE LA COLLECTIVITÉ

**601 000 € ÉPARGNE NETTE**

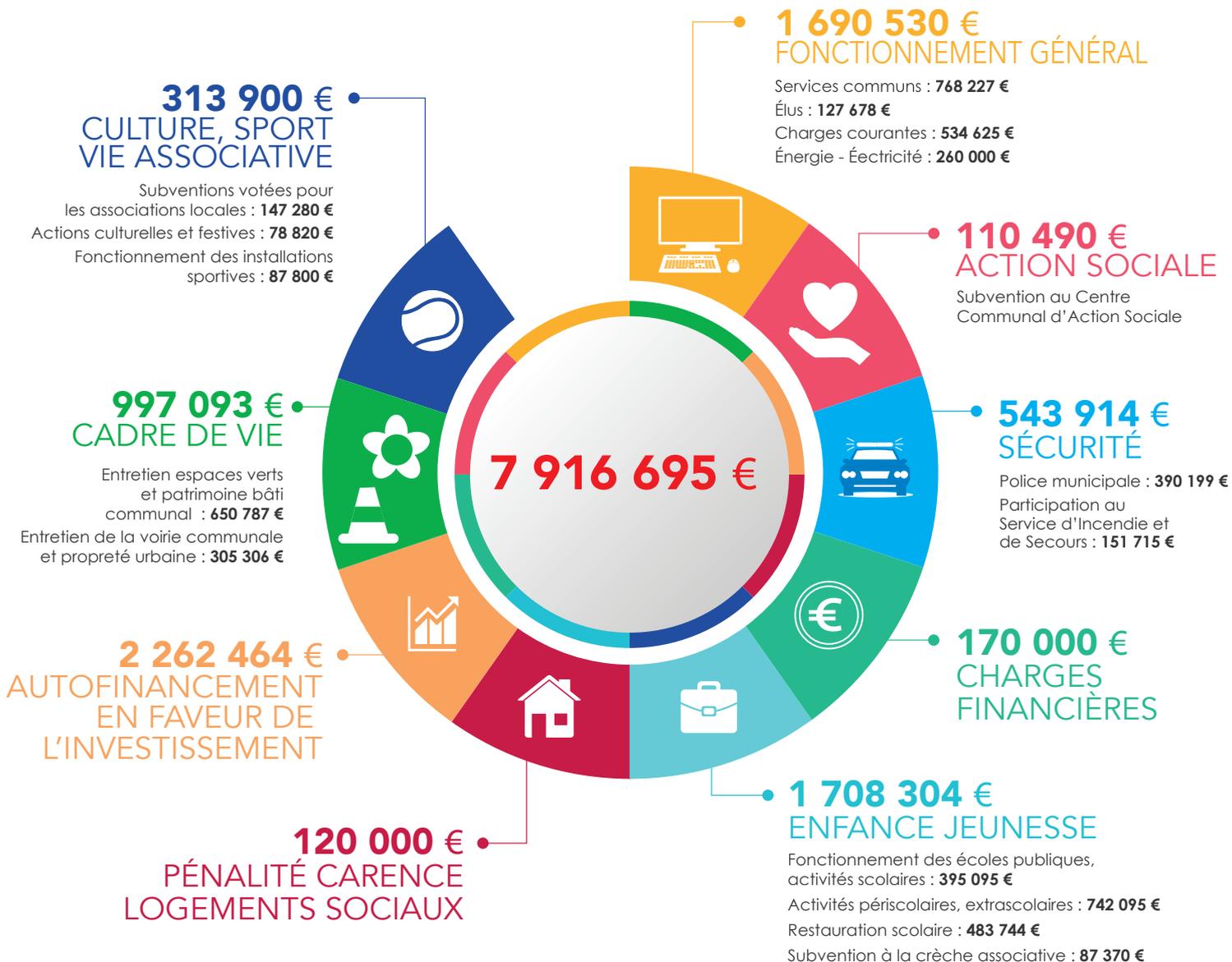
### LES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT

**4 910 860 € pour 2025 avec comme orientations :**

- 2 227 600 €** au renforcement de l'attractivité du territoire
- 474 660 €** à l'amélioration du cadre de vie
- 364 500 €** pour la redynamisation du centre-bourg
- 1 037 000 €** pour l'enfance, jeunesse et loisirs
- 575 300 €** au développement du territoire
- 231 800 €** à la modernisation des services publics

## FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE

### Comment sont réparties les DÉPENSES ?



## LES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT

### FONCTIONNEMENT

Produits services & domaines : 614 672 €

Impôts & taxes : 4 759 283 €

Dotations & participations : 1 424 197 €

Autres produits : 99 200 €

Résultat reporté : 982 446 €

### INVESTISSEMENT

Dotations & subventions : 2 011 237 €

Emprunt : 554 908 €

Taxe d'aménagement : 90 000 €

Autofinancement : 2 262 964 €

Pour vous aider à installer l'application et à vous inscrire sur "Ma Comm'une Actu" !



Rendez-vous à la Maison France services.



## FRANCE SERVICES

### Proche de vous au quotidien

Pour demander une allocation (RSA, prime d'activité, allocation logement...), immatriculer un véhicule, préparer sa retraite... et toutes vos démarches administratives.



## Maison France services

### Un atelier interactif pour créer son carnet de santé numérique sur « Mon Espace Santé »

Le 28 janvier, la Maison France services a accueilli un atelier animé par la CPAM Espace Santé. L'objectif était de présenter, expliquer et accompagner les participants dans l'activation et la prise en main de « Mon Espace Santé », un carnet de santé numérique permettant de stocker et partager ses documents médicaux avec les professionnels de santé. Une dizaine de personnes venues de Poussan et des villages alentour étaient présentes. Grâce à des démonstrations pratiques,

elles ont pu mieux comprendre l'utilité et le fonctionnement de cet outil, facilitant ainsi leur gestion des données de santé au quotidien.

### Des ateliers numériques gratuits en partenariat avec UFCV

L'UFCV assure la mise en œuvre d'actions collectives innovantes de proximité en partenariat avec le CCAS de la ville. Ces actions visent à favoriser le maintien du lien social et la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de plus de 60 ans par le biais d'ateliers gratuits sous forme de cycle de 12 séances de 2 heures le mardi.

**Au programme :** acquisition du socle commun des usages numériques, perfectionnement en démarches administratives, savoir-faire en protection des données personnelles, actualisation des usages avec l'intelligence artificielle. Il faut venir équipé d'un smartphone, d'une tablette ou d'un ordinateur.

**Du 8 avril au 24 juin inclus de 14h à 16h à la mairie. Les inscriptions se font auprès du CCAS de Poussan ou Maison France services au 09 70 65 00 04.**

### Coordonnées de la Maison France services :

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30  
Renseignements et ou inscriptions contacter vos conseillers France services au 09 70 65 00 04 mail : [maisonfranceservices@poussan.fr](mailto:maisonfranceservices@poussan.fr)

### Les permanences proposées par la Maison France services

- **UFC QUE CHOISIR**  
Tous les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> lundis de chaque mois de 14h30 à 16h30 sur rendez-vous au 09 70 65 00 04  
Thème : litige, conseil...
- **Conciliatrice de justice**  
Tous les deuxièmes jeudis du mois de 14h30 à 17h sur rendez-vous au 07 66 11 63 05
- **IMPÔTS**  
Le 20 mai et le 23 mai sur rendez-vous de 14h à 17h.  
Renseignements et inscriptions au 09 70 65 00 04  
Thème : aide à la déclaration, déclarations de revenus complémentaires à la déclaration 2042, retard dans les déclarations antérieures...
- **Mutuelle communale**  
"MA COMMUNE MA SANTÉ"  
Le 24 avril et le 5 juin de 14h à 17h. Infos et prise de rendez-vous au 09 72 56 78 26 ou 06 07 87 68 69

## MARS BLEU : conférence « Sensibilisation et Progrès en Cancérologie » par le Professeur Dubois

Dans le cadre de Mars Bleu, mois dédié à la prévention et au dépistage du cancer colorectal, le CCAS de la ville, en association avec la Ligue Contre le Cancer, a organisé une conférence animée par le Professeur Dubois, pour réaffirmer son engagement dans la lutte contre le cancer et sensibiliser les habitants à l'importance de la prévention et du dépistage.

L'événement, qui a rassemblé un auditoire attentionné, témoigne de l'intérêt croissant du public pour les avancées médicales et les moyens de prévention contre cette maladie. Lors de son intervention, le Professeur Dubois a mis en lumière les progrès réalisés ces dernières années en cancérologie, notamment en matière de dépistage précoce, de traitements innovants et de recherche scientifique. Il a souligné l'importance cruciale de la prévention, rappelant que le dépistage du cancer colorectal permet de détecter des lésions à un stade précoce et d'augmenter considérablement les chances de guérison. La conférence a également permis d'échanger avec le public, de répondre aux interrogations sur les habitudes de vie à adopter pour réduire les risques et d'encourager une prise de conscience collective.



## Mardi 29 avril : après-midi dansant « Rétro Cocktail » avec le groupe Zodiac

Les après-midi dansants, organisés par le CCAS et Madame Letort Lacanal, Adjointe au social et à la santé, rencontrent un succès grandissant ! Ils sont ouverts à tous et permettent de créer du lien entre habitants, de bouger et de se divertir.

L'après-midi dansant et musical du 25 février, animé par Ludovic Estruel, a attiré 90 personnes : des Poussannais, des résidents de la Mésange, mais aussi des amateurs ou des passionnés de danse des communes voisines. Tous étaient venus se déhancher sur la piste sur des rythmes variés, Mambo, salsa, cha-cha-cha, rumba, madison, tango..., il y en avait pour tous les goûts ! La collation offerte par le CCAS est également un moment convivial qui permet de renforcer les liens. En avril, c'est le groupe Rétro Cocktail qui animera l'après-midi dansant et musical avec des morceaux des années 50 à 80.



Les prochains rendez-vous mardi 29 avril et mardi 27 mai à 14h au Foyer des Campagnes. Ouvert à tous. Tarifs : 3 € Poussannais - 5 € hors commune Informations CCAS au 04 67 18 35 91

## Première session 2025 : la bourse au permis de conduire pour aider les 17-25 ans

Porté par le CCAS, en partenariat avec la Mission Locale d'Insertion des Jeunes du Bassin de Thau, ce dispositif citoyen permet aux jeunes Poussannais(es) de 17 à 25 ans de bénéficier d'une participation financière pour le permis à hauteur de 500€ en échange de 50 heures d'actions citoyennes dans une association ou service municipal (Comité des Fêtes, Banque Alimentaire, Service Technique, Service Enfance Jeunesse).



Retrait des dossiers à la Maison France services à compter du 7 avril. Dépôt des dossiers complets à envoyer avant vendredi 25 avril 2025 à 17h.



## ANIMATION CINÉ GOÛTER

JEUDI 26 JUIN À 14H30  
SALLE DE SPECTACLE DE LA MJC

OUVERT À TOUS - TARIF : 3€



## Cet été, la danse en ligne revient sur la place de la Mairie !

La danse en ligne est une activité complète qui allie plaisir, exercice physique et lien social. Que ce soit pour se maintenir en forme ou pour partager un bon moment, c'est une discipline idéale que le CCAS vous propose de découvrir gratuitement !

La danse en ligne présente de nombreux atouts : amélioration de la coordination, renforcement musculaire et cardio-respiratoire, amélioration de l'équilibre et de la posture, stimulation de la mémoire, diminution du stress, renforcement de la concentration, convivialité et rencontres, renforcement de la confiance en soi, découverte de différents styles musicaux...

Cette activité gratuite et adaptée à tous, animée par Marie-Jo et Bernard, promet amusement et bonne humeur, que vous soyez débutant ou passionné !

Une belle occasion de découvrir de nouveaux pas ou de retrouver le plaisir de danser ensemble toutes générations confondues !

Rendez-vous les 19 juin et 17 juillet à 19h sur la place de la Mairie pour deux soirées de danse en ligne gratuites et ouvertes à tous !



## Grande Expo du 14 au 29 juin : « Jean-Lou Lapinte peintures et ses amis sculpteurs »

**Monsieur Bernabeu, Adjoint à la Culture, au Patrimoine et au devoir de mémoire, accompagné de sa commission et du Service Culturel de la ville, vous invite à découvrir au mois de juin une nouvelle exposition majeure dédié à l'artiste éclectique Poussannais Jean-Lou Lapinte accompagné par ses amis sculpteurs.**

Né à Lyon mais Poussannais depuis presque dix ans et heureux de l'être, Jean-Lou puise ici dans la clarté de la lumière, les sites qu'il visite, les sourires des personnes qu'il croise un regain d'énergie qui transparaît dans toutes ses œuvres. Ecrire, dessiner, coller, sculpter, modeler, composer musiques et chansons sont toujours ses passions incontournables. Le pointillisme, ce travail de fou comme il le définit, est un peu son cheval de bataille. Durant deux semaines, du 14 au 29 juin, Jean-Lou habillera de ses œuvres un Foyer des Campagnes devenu méconnaissable.

Il sera accompagné, lors de cette aventure artistique, par des amis sculpteurs qui illustreront de leurs œuvres les différents thèmes de l'exposition. Au fil de la visite, le spectateur découvrira des univers variés, fruits du talent de Jean-Lou et de ses complices.

Comme lors de chaque grande exposition, le Service Culturel proposera aux enseignants des écoles de Poussan d'accompagner leurs élèves pour une visite culturelle et instructive. Ainsi, durant la deuxième quinzaine du mois de juin, les élèves Poussannais vont se succéder au Foyer pour admirer les œuvres de Jean-Lou et de ses amis. Les artistes leur parleront avec bienveillance et simplicité de leur travail et répondront aux nombreuses questions que ne manqueront pas de leur poser les enfants.

**Vernissage vendredi 13 juin à 18h30 au Foyer des Campagnes.**

### Ses amis sculpteurs

**Marie-France Laurent**, dont les sculptures sont réalisées en terre cuite patinées à la manière du bronze.



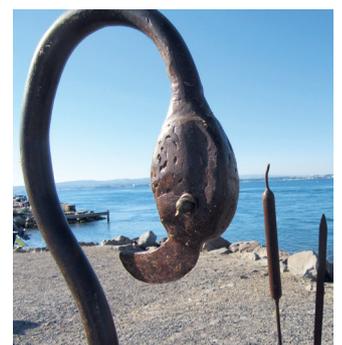
**Yvon Nogier**, sculpteur céramiste autodidacte dont les œuvres diverses et variées, souvent imaginaires, sont une sorte de voyage dans différents univers qu'il affectionne.



**Christian Combo**, ferronnier d'art et de carrosserie. Attiré par la mer, le travail de Christian s'oriente naturellement vers la réalisation de bateaux.



**Georges Château**, toujours à la recherche de vieux outils dans les brocantes ou ailleurs, Georges les répare, les huile, les bichonne, les rassemble, ... les assemble aussi.



## “L'Art dans les rues” de Poussan

Le dimanche 11 mai, de 10h à 18h, Mr Bernabeu, Adjoint à la Culture, accompagné de sa commission et du Service Culturel de la ville, en partenariat avec l'association l'Arthautek, organise un parcours artistique dans le centre historique de Poussan. Venez découvrir des artistes locaux et votez pour les œuvres qui vous auront le plus touchés ! Une belle façon également de découvrir ou redécouvrir les trésors patrimoniaux de Poussan.

Des artistes régionaux sont invités à poser leur chevalet dans les rues et places du centre historique de Poussan afin de peindre en direct et d'exposer leurs œuvres aux passants.

Tout au long de la journée, le public est invité à se rendre dans les Halles, point de départ du parcours artistique, puis de suivre les flèches pour passer devant chaque artiste et voter pour celui qui aura su le toucher.

À partir de 14h, les enfants pourront venir dans les Halles afin de dessiner ou de peindre sous les conseils d'artistes dévoués. Le matériel leur sera fourni. **Une visite guidée ouverte à tous vers les artistes postés dans la ville historique partira des Halles à 16h30.**

À partir de 17h30 des récompenses aux artistes adultes et enfants seront remises dans les Halles, suivi d'un apéritif accompagné d'un orchestre de jazz.

**Foodtrucks présents autour des Halles pour vous restaurer.**

**L'Art dans la rue**

Concours de peinture  
Ateliers enfants  
Visite guidée  
Animation musicale  
avec SWING'N'SWAG

l'Arthautek DALBE e.pants

**POUSSAN Centre-Ville**  
10h / 18h  
**DIMANCHE 11 MAI 2025**



## Des instants magiques et enchantés en l'Église Saint-Pierre

Depuis plusieurs années, grâce au partenariat entre le Théâtre Molière de Sète et le Service Culturel de la ville, notre commune bénéficie de spectacles décentralisés de qualité.

Et c'était bien le cas, le samedi soir 8 février où une assistance nombreuse et recueillie écoutait dans le plus profond silence la voix chaude et mélodieuse du chanteur Marocain Walid Ben Selim s'envoler dans le cœur et la nef de l'église St Pierre accompagnée des notes cristallines échappées des doigts magiques de la virtuose harpiste classique Marie-Marguerite Cano.

Avec ce concert intitulé « Here and now », Walid Be Selim faisait revivre les plus grands noms de la poésie soufie dans un souffle épique et méditatif sublimé par la virtuosité de Marie-Marguerite Cano. Un moment rare, apprécié de tous.



## 8 mai 2025 : 80<sup>e</sup> anniversaire !

Chaque 8 mai, nous célébrons la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. C'est aussi l'occasion d'un message à transmettre en faveur de la lutte pour la liberté et la démocratie.

Pour rappel, en six années, la Seconde Guerre aura causé la mort de 50 à 60 millions de personnes dont 31 millions de civils, l'assassinat dans le cadre de la Shoah de près de 6 millions d'hommes, de femmes et d'enfants juifs et aura laissé le continent Européen en ruine.

**Rendez-vous jeudi 8 mai à 11h**, place de la mairie pour la mise en place du défilé qui se rendra ensuite devant le Monument aux Morts.

## Célébration de l'Appel du 18 juin

Le 18 juin 1940, le Général de Gaulle lançait son appel aux Français à s'unir dans l'action pour libérer la France : « Moi, Général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialisés des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi. Quoi qu'il arrive, la Flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas. »

**Rendez-vous mercredi 18 juin à 11h**, place de la mairie, devant la stèle placée à gauche de l'Hôtel de ville afin de célébrer cet acte fondateur de la résistance française, dont il demeure le symbole.



## L'Union des Combattants recrute de jeunes porte-drapeaux

**Le Président de l'Union des Combattants de Poussan-Bouzigues, Monsieur Michel Moreau, désire recruter des jeunes intéressés, fille ou garçon, pour devenir porte-drapeau, et remplacer Monsieur Antoine Scotto qui souhaite passer le relais après de nombreuses années de bons et loyaux services.**

Être porte-drapeau est une manière de s'investir de façon très concrète pour que la mémoire de celles et ceux qui ont combattu et souffert pour notre pays continue d'être honorée à la hauteur de ce que nous leur devons. Les porte-drapeaux sont des bénévoles, anciens combattants ou non, assurant lors des manifestations patriotiques le service du port du drapeau tricolore de leur association. Cette mission est hautement symbolique puisque le porte-drapeau rend hommage, au nom de la Nation française, aux combattants et aux disparus. Le porte-drapeau se doit donc d'exercer sa fonction avec dignité et constance. Le porte-drapeau suit les différentes phases d'une cérémonie patriotique en exécutant des mouvements spécifiques avec son drapeau : la « position du garde-à-vous », la « position du repos » et la « position du salut ».

**Jeunes filles ou jeunes garçons de plus de 16 ans, si ce rôle vous intéresse, contactez : M. Michel Moreau - 45, avenue de la Gare 34560 POUSSAN, tél. : 06 44 90 48 95 ou mail : michel.moreau76@sfr.fr**



## Carnaval de Poussan, que vivent nos traditions

Le Carnaval 2025 a une fois de plus enchanté notre ville du 1<sup>er</sup> au 5 mars, offrant cinq jours de festivités placées sous le signe de la joie et du partage.



**Samedi 1 mars**, les carnavaliers sont venus nombreux découvrir et applaudir le Maître de cérémonie 2025 : Mme Béatrice Adgé

**Dimanche 2 mars**, au matin, Manon Loubières et Gabin Puchol, la Reine et le Roi du carnaval, Dauphins et Dauphines, entourés de Béatrice Adgé, Maître de cérémonie et Fabienne Michel, Adjointe aux Festivités ont ouvert le défilé de voitures anciennes, toutes aussi belles les unes que les autres. Merci au Rétro Pouss'Auto pour ce magnifique défilé et aux Motos de l'Espoir de l'avoir si bien encadré.

Dès 14h, sous un magnifique soleil et une météo quasi printanière, le cochon, les chars, mini-chars et groupes ont déambulé dans les rues de Poussan au son des peñas. Un public nombreux et enthousiaste était massé le long de la circulade pour voir passer la bruyante et colorée cavalcade, terminée par le magnifique char de la reine et du roi, « les jardins royaux » sur lequel les trois charmantes jeunes filles et les 3 charmants jeunes hommes gratifiaient les spectateurs ravis de leurs sourires et saluts.

**Lundi 3 mars** dès 18h, l'incontournable DJ Poussanais Sylvain Raillard était aux manettes pour ambiancer le bal costumé des petits et des grands.



**Mardi 4 mars**, plus de 40 hautboïstes ont été accueillis pour accompagner notre traditionnel Branle de la Chemise. Cette farandole spécifique à Poussan fut suivie par la Danse du Chevalet interprétée par les enfants puis par trois groupes de jeunes adultes, filles et garçons. Comme chaque année, le succès des deux danses, tant pour les enfants que pour les adultes, fut retentissant. Enfin, mercredi des Cendres, le bien nommé, eut lieu le procès de Paillasse, mis en scène par la Cie du Strapontin. Le verdict attendu tomba, Paillasse fut déclaré coupable. Il fut hissé sur le bûcher et c'est au milieu des flammes et dans une grande pétarade que s'acheva le carnaval 2025.



Un grand Merci à notre Maître de cérémonie 2025, Béatrice, à notre Reine et Roi du carnaval et leurs Dauphins et Dauphines ainsi qu'à tous les bénévoles qui n'ont ménagé ni leur temps ni leur énergie : « cette gratuité du cœur, du geste et du temps a tellement de valeur qu'elle n'a pas de prix ».

Aussi, souhaitons de conserver toujours ces valeurs qui font la renommée de notre ville et sachons les transmettre aux nouvelles générations... Ce carnaval rempli d'émotions et de souvenirs, restera dans nos mémoires.







## Figures locales...



**Si dans chaque commune, il y a des figures locales qui marque, Michel Bernabeu Adjoint à la culture, au patrimoine et au devoir de mémoire en fait partie.**

Il a enseigné à l'école des Baux avec plaisir et passion jusqu'en 2014. Sa rencontre avec Josette Bousquet qui lui fait découvrir la Danse du Chevalet, marque le commencement de son rôle de « passeur de mémoire ». A la retraite, la passion qui l'anime fait qu'il continue d'enseigner et de transmettre notre patrimoine immatériel aux différentes générations. Un tel dévouement valait bien un hommage. Les danseurs des danses traditionnelles ont profité du soir du Branle de la Chemise après la Danse du Chevalet pour le mettre en lumière pour ses 25 ans d'enseignement de danse traditionnelle dans les écoles. Ils sont tous monté sur scène pour lui, et Emma Reboul, une de ses anciennes élèves faisait lecture d'un texte : « au-delà de votre rôle d'enseignant et d'un initiateur à la Danse du Chevalet, vous êtes un passeur de mémoire, un pilier de notre culture locale et Poussannaise. En 25 ans, je ne pense pas qu'il y ait eu un seul élève qui n'est pas été marquée par votre bienveillance, votre patience et votre écoute, et cette capacité rare à nous faire aimer ce que vous transmettez toujours avec humilité ». Pour clôturer cette soirée pleine d'émotion, Madame le Maire, Florence Sanchez lui remettait la médaille de la ville « Monsieur Michel Bernabeu, au nom de la ville, je vous remets cette médaille symbole de toute notre gratitude et de tout notre respect envers votre engagement et votre dévouement pour préserver et transmettre la mémoire des événements qui ont marqué notre histoire et pour avoir guidé pendant 25 ans des générations d'enfants aux traditions Poussannaises et faire perdurer le Branle de la Chemise et la Danse du Chevalet ».



## Les prochains rendez-vous festifs

### 21 JUIN : Fête de la Musique

Rendez-vous place de la Mairie dès 18h pour célébrer ensemble la Fête de la Musique ! Un événement à ne pas manquer, où la ville vibrera au rythme de la musique, de nos talents locaux (musiciens, chanteurs...) et de la convivialité.



### 24 JUIN : Feu de la Saint-Jean

À partir de 20h au Jardin Public, fêtons ensemble le traditionnel Feu de la Saint-Jean ! Les élus auront le plaisir de vous servir, comme chaque année et comme le veut la tradition, une brasucade de 220 kilos de moules, un délice à partager avant de sauter le feu. Pensez à vous munir de votre vaisselle et verres réutilisables ! Et pour plus de convivialité, prévoyez de compléter ce repas en apportant vos apéritifs, desserts et boissons à partager en famille, entre voisins ou entre amis. De grandes tables seront mises à disposition. Cette année, l'animation sera assurée par le Poussannais DJ Events. Nous vous attendons nombreux pour ce moment de convivialité et de partage.





## Balades Artistiques en méditerranée

**Le projet annoncé en 2023 par François Commeinhes, Président de Sète Agglopôle méditerranée, pour célébrer l'anniversaire de "la dynamique communautaire sur le territoire" est bel est bien lancé.**

Afin de valoriser un patrimoine commun d'une grande richesse, qui caractérise notre territoire, vingt œuvres, pérennes d'artistes viendront jaloner quatre parcours dans les sites marquants du patrimoine historique et naturel des communes de notre agglomération.

Ces parcours intitulés "Balades Artistiques en Méditerranée" vont ainsi proposer aux résidents et aux visiteurs une découverte ou une redécouverte des sites patrimoniaux à travers ces œuvres d'artistes invités à sublimer le territoire du bassin de Thau. Ces « balades artistiques » ont débuté à Poussan avec un parcours patrimonial conçu par l'artiste Poussannais, même s'il est né à Sète, André Cervera intitulé : « Que la fête commence » dont l'inauguration a eu lieu le 18 mars.

Ce projet, travaillé en collaboration avec la commune, répond à la volonté de l'équipe municipale de mettre en valeur le patrimoine architectural et immatériel (coutumes et traditions) de notre ville à travers l'art. Il est une invitation à découvrir, ou redécouvrir, ce qui fait l'âme de Poussan : ses traditions, ses mythes et ses coutumes séculaires qui ont animé et dessiné Poussan à travers le temps, comme le rappelait François Commeinhes, Président de Sète Agglopôle méditerranée dans son discours : « Poussan est une ville d'histoire, mais aussi une ville de culture et de transmission. Grâce à André Cervera et à l'action forte de l'équipe municipale, totalement investie dans ce projet, nous avons aujourd'hui l'opportunité de célébrer l'héritage et les traditions sous un nouveau regard, à la croisée du passé et de la création contemporaine ». Des saynètes en acier faisant référence aux traditions de la commune sont installées sur les façades ou les places du centre historique.

Au cours de la balade, nous voyons apparaître à plusieurs reprises le cochon, animal totemique de Poussan, vedette

incontestable du carnaval et que nous découvrons sous des porches ou sur une place, porté tantôt par un ange, tantôt par le Seigneur Porcius, centurion romain à l'origine de notre ville ou tout simplement soulevé par les gros bras du club de rugby lors de la cavalcade.

Nos danses traditionnelles ne sont pas oubliées avec l'évocation du Branle de la Chemise et du Chevalet, danses qui mettent



petits et grands en transe, chaque année, le soir du Mardi gras. A plusieurs reprises sont présentes les grappes de raisin, symboles de l'activité principale de notre ville durant des décennies. Au détour d'une ruelle, l'ange Cupidon guette le passant, prêt à lui décocher une de ses flèches d'amour. Covielle, poète, musicien et comédien satirique plein de verve apparaît en haut d'un escalier pour nous enchanter de ses pantomimes comiques et accompagner de son luth les promeneurs ou les danseurs du Branle de la Chemise. Enfin, la ronde joyeuse, œuvre majeure et principale, réunissant les figures emblématiques de Poussan, trône au centre de la

ville, face aux Halles rénovées, point de départ des danses traditionnelles du carnaval.

Lors de cette inauguration Madame le Maire et Monsieur Bernabeu Adjoint à la culture et au patrimoine tenaient à remercier André Cervera pour avoir si bien su ressentir et restituer artistiquement l'âme et le cœur de Poussan et de ses habitants. Ces œuvres, de par leur matière solide, perdureront pour conter, à leur manière, aux anciens comme aux nouveaux Poussannais, les origines, les traditions et les légendes qui participent à l'attrait de notre chère ville.



## PARCOURS ARTISTIQUE ET PATRIMONIAL AU FIL DES RUES DE POUSSAN

### FRESQUES MURALES



1 Aurélie MALBEC - av. de Bédarieux



2 Claire ATON - École Véronique Hébert



3 Claire ATON - Bureau de Poste



4 Claire ATON - Rue de la Fraternité



5 Claire ATON - Porche du Jardin Public



6 Claire ATON - Foyer des campagnes



7 Claire ATON - Façade de la MJC



8 Philippe BEAUDELOCQUE - av. de Bédarieux

### BALADES ARTISTIQUES EN MÉDITERRANÉE

bas relief et sculptures d'André Cervera  
«Que la fête commence...»



● André CERVERA

## Qu'est-ce que SAM'Pass :

Le SAM'Pass est une carte nominative et gratuite, conçue pour les habitants de Sète Agglopôle. Il simplifie l'accès aux infrastructures et services communautaires, tout en offrant de **nombreux avantages et réductions** :

- **Sur les services de l'Agglo** : abonnements médiathèque, musées, piscines, spectacles...
- **Chez des partenaires privés** : cinémas, rencontres sportives, commerces locaux...

## Comment obtenir votre SAM'Pass ?

- **En ligne** : sur [samppass.agglopole.fr](http://samppass.agglopole.fr) ou via l'application mobile
- **Sans accès internet ?**

Contactez l'agglopôle au 04 67 46 22 38 pour fixer un rendez-vous près de chez vous. Un accompagnement vous sera proposé.

### Documents nécessaires pour l'inscription :

- Une pièce d'identité en cours de validité.
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois.
- Une ou plusieurs cartes grises à votre nom ou à la même adresse.
- Une photo d'identité.

## Le SAM'Pass : votre carte pour accéder aux déchetteries

Sète Agglopôle modernise ses déchetteries ! D'ici la fin du premier semestre 2025, les 7 déchetteries du territoire seront progressivement équipées de barrières d'accès, dans le but de renforcer la sécurité, d'optimiser le fonctionnement des infrastructures et de garantir un service réservé aux habitants et professionnels du territoire. L'installation de barrières dans les déchetteries permettra de garantir l'accès des équipements aux seuls habitants et professionnels du territoire, qui financent le service via leurs taxes et redevances.

**Rappel : les 7 déchetteries du territoire sont ouvertes tous les jours, 7j/7, et l'accès est gratuit pour les particuliers.**



## TRIBUNE LIBRE D'EXPRESSION DES GROUPES MUNICIPAUX

Conformément à l'article L 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et à la Loi du 27 février 2002, il est créé au profit de chacune des listes élues composant le conseil municipal, une tribune libre dans le bulletin d'information municipal de Poussan, les propos tenus dans cette tribune sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

### Liste Poussan, un nouvel art de vivre

Vendredi 28 mars, nous avons organisé une réunion publique afin de vous présenter les projets et actions menés depuis 2020. Nous avons fait salle comble au Foyer des Campagnes ! Nous remercions chaleureusement tous les Poussannais et Poussannaises présents ce soir-là. Cette réunion préparée collectivement par notre équipe a été un moment fort. Pris dans le rythme des dossiers, des commissions et des décisions à prendre, nous n'avons pas toujours mesuré tout ce qui avait été accompli. Ce bilan des cinq années écoulées nous a permis de faire le point entre nous et avec vous. Nous sommes fiers du travail réalisé, car il s'inscrit dans la continuité du programme que vous avez choisi en 2020. Nous avons bien sûr dû faire face à des imprévus, notamment sanitaires et économiques, qui ont parfois nécessité des ajustements. Les choix n'ont pas toujours été simples, mais ils ont été faits avec la volonté constante de servir l'intérêt général. Cette réunion a aussi permis d'aborder les réussites, mais aussi les difficultés rencontrées car porter des projets communaux, c'est aussi savoir composer avec les contraintes. À l'issue de la présentation, le temps dédié aux questions a été très bref, sans interpellation particulière, ce qui semble témoigner d'une satisfaction globale. Nous espérons que celles et ceux qui n'ont pas pu être présents partagent également ce sentiment au regard des actions menées sur notre commune. Enfin, nous souhaitons adresser un remerciement tout particulier aux agents communaux, dont le professionnalisme et l'engagement sont essentiels à la concrétisation de chaque projet. Rien ne serait possible sans eux.

### Liste Poussan, tout simplement

Vente de la cave coopérative : ce que l'on vous cache. Dès le départ, ce projet a été imposé sans débat ni concertation. Jamais évoqué en campagne électorale, il a été décidé unilatéralement, suscitant incompréhension et colère. Aujourd'hui, après des années d'incertitude, nous constatons que les justifications avancées étaient infondées. En 2021, un compromis signé avec GGL prévoyait une vente en 2022, mais celle-ci n'a jamais abouti. Pourtant, la recette de cette vente a été inscrite dans les budgets 2022, 2023 et 2024, laissant croire à un accord toujours valide. En réalité, ce compromis a expiré, sans indemnité pour la commune... En octobre 2024, un nouveau compromis a été signé avec Homaya Promotion, sans que la population n'en soit informée. Pire encore, le projet a changé en profondeur : - En 2021, on nous assurait que seule la conservation du fronton était possible. Or, aujourd'hui, une partie du mur d'enceinte pourrait être maintenue. - Les bureaux et espaces tertiaires promis disparaissent. - La place publique est réduite. - Le parking souterrain est abandonné au profit de parkings en surface, réduisant l'espace public et le nombre de places de stationnement. - 70 % des logements seront sociaux contre 35 % prévus initialement. Favorables au logement social, nous dénonçons néanmoins cette modification imposée sans concertation ni stratégie. Depuis le début, les décisions sont prises selon des convictions personnelles : aucune étude sérieuse, aucune vision d'ensemble. Nous demandons la suspension immédiate de ce projet afin de concevoir un projet réfléchi, dans l'intérêt de tous.

# Les rendez-vous de Poussan

## AVRIL

### SAMEDI 19 AVRIL

10h - 6<sup>e</sup> Open de méditerranée de sambo  
Dojo Jean-Claude Peytavi

### DIMANCHE 20 AVRIL

10h - Chasse aux œufs  
Jardin des Sœur (report lundi si mauvais temps)  
par le Comité des Fêtes le Carré d'As

### JEUDI 24 AVRIL

14h à 17h - Permanence de la Mutuelle  
En Mairie - Sur rendez-vous au 06 07 87 68 69  
ou par mail lr.mcms@gmail.com

### LUNDI 28 AVRIL

14h30 à 16h30 - Permanence UFC QUE CHOISIR  
Sur rendez-vous au 09 70 65 00 04

### MARDI 29 AVRIL

14h - Après-midi dansant et musical  
Foyer des Campagnes - Ouvert à tous  
Tarifs : 3 € Poussannais - 5 € hors commune  
Informations CCAS 04 67 18 35 91

## MAI

### JEUDI 08 MAI

11h - Commémoration du 8 mai 1945  
Départ du défilé place de la Mairie

### DIMANCHE 11 MAI

10h/18h - "L'Art dans les rues", les peintres en ville  
Halles et cœur de ville

### LUNDI 12 MAI

14h30 à 16h30 - Permanence UFC QUE CHOISIR  
Sur rendez-vous au 09 70 65 00 04

### SAMEDI 17 MAI

21h - Les "Z'adultes" de la Cie du Strapontin  
Salle de spectacle à la MJC - Tarifs : 8€ - 5€

### DIMANCHE 18 MAI

10h à 17h30 - Kermesse paroissiale  
Jardin Public Foyer des Campagnes

17h - Les "Z'adultes" de la Cie du Strapontin  
Salle de spectacle à la MJC - Tarifs : 8€ - 5€

### MARDI 20 & VENDREDI 23 MAI

14h - 17h Permanence déclaration d'impôts  
Maison France services, sur rendez-vous au 09 70 65 00 64

### SAMEDI 24 MAI

9h - Fête de la Nature  
Place de la Mairie - Ouvert à tous - Gratuit

### 10h - Challenge de Thau Judo

Dojo Jean-Claude Peytavi et gymnase des Baux

### DIMANCHE 25 MAI

10h - Challenge de Thau Judo  
Dojo Jean-Claude Peytavi et gymnase des Baux

### LUNDI 26 MAI

14h30 à 16h30 - Permanence UFC QUE CHOISIR  
Sur rendez-vous au 09 70 65 00 04

### MARDI 27 MAI

14h - Après-midi dansant et musical  
Foyer des Campagnes - Ouvert à tous Tarifs : 3 € Poussannais  
5 € hors commune - Informations CCAS 04 67 18 35 91

## JUIN

### JEUDI 5 JUIN

14h à 17h - Permanence de la Mutuelle  
En Mairie - Sur rendez-vous au 06 07 87 68 69  
ou par mail lr.mcms@gmail.com

### SAMEDI 7 JUIN

18h - Concert du Chœur d'hommes de  
Chézard Saint-Martin de Suisse  
En l'Église Saint-Pierre - Gratuit

### DIMANCHE 8 JUIN

17h30 - Concert du Chœur d'hommes de  
Chézard Saint-Martin de Suisse  
Aux Halles - Gratuit

### LUNDI 9 JUIN

14h30 à 16h30 - Permanence UFC QUE CHOISIR  
Sur rendez-vous au 09 70 65 00 04

14h30-17h - Permanence Conciliateur de justice  
Sur rendez-vous au : 07 66 11 63 05 - En mairie

### VENDREDI 13 JUIN

17h à 1h - Festival "En Poussan plus Haut" par la Cie Surprise  
Rue du Cous - Du Rock et de l'humour  
Programme complet au 06 09 80 44 89

18h30 - Grande Expo Jean-Lou Lapinte vernissage  
Foyer des Campagnes

### SAMEDI 14 JUIN

17h à 1h - Festival "En Poussan plus Haut" par la Cie Surprise  
Rue du Cous - Du Rock et de l'humour  
Programme complet au 06 09 80 44 89

La Cie du Strapontin accueille  
la Cie La Mise en bouteille "Armande et Byzance"  
Salle de spectacle à la MJC  
Tarifs : 8€ - 5€

### MERCREDI 18 JUIN

11h - Cérémonie du 18 juin 1940  
Place de la Mairie

### JEUDI 19 JUIN

19h - Danse en ligne avec le CCAS  
Place de la Mairie - Gratuit - Ouvert à tous

### SAMEDI 21 JUIN

19h - Fête de la Musique  
Place de la Mairie - Gratuit

### DIMANCHE 22 JUIN

14h30 - Concours pétanque triplette mixte  
Complexe sportif des Baux

### LUNDI 23 JUIN

14h30 à 16h30 - Permanence UFC QUE CHOISIR  
Sur rendez-vous au 09 70 65 00 04

### MARDI 24 JUIN

20h - Feu de la Saint-Jean  
Jardin Public - Ouvert à tous  
Brasucade, animation musical, apporter couverts, verres,  
assiettes et de quoi compléter la brasucade

### JEUDI 26 JUIN

14h30 - Ciné Goûter  
Salle de spectacle à la MJC - Ouvert à tous  
Tarif 3€ - Informations CCAS 04 67 18 35 91

### SAMEDI 28 JUIN

20h30 - Gala de danse organisé par la MJC  
Gymnase des Baux